N° D'IMPRIMÉ C68578341

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/12/2025	25058553

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

02/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE
33650 MARTILLAC
Tél : 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 033F1011

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BV-505-QN (F)	25/11/2021	28/09/2011

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C4 PICASSO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7UA9HR8BJ751917	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10CTRVP0000920	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

219133

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances critiques :
2.1.3.b.3. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Usure excessive des articulations : risque très grave de détachement G

Défaillances majeures :
2.1.1.e.2. ÉTAT DU BOÎTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION : Manque d'étanchéité : formation de gouttelettes
3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant
5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive AVD
6.2.7.a.2. COMMANDES DE CONDUITE : Une commande nécessaire à la conduite sûre du véhicule ne fonctionne pas correctement
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :
1.1.16.f.1. CYLINDRES OU ÉTRIERS DE FREINS : Capuchon anti-poussière endommagé ARD, AVD, ARG
3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé C
4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG, AVD
6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse D
6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AV

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+1.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	6 %		0 %	
Forces verticales :	956 daN		725 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	366 daN	362 daN	247 daN	250 daN
Déséquilibre (<20%) :	2 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	366 daN	362 daN	247 daN	250 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 72 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 31 %				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.5 %	-2.5 %		
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %	-4.0 %		